

LE REGARD DES ÉTUDIANTS



Par Syrine Ayed,
porte-parole de l'Anepf



3 questions d'actu à l'Association nationale des étudiants en pharmacie de France (Anepf)

« Nous souhaitons construire un modèle d'entrée en études de santé viable, le plus égalitaire et accessible possible. »

Une proposition de loi adoptée au Sénat par Corinne Imbert propose d'expérimenter un accès direct en première année de pharmacie.

Quelle est votre position à ce sujet ?

La PPL Imbert concerne la formation en santé et les étudiants en pharmacie sont impactés à différents niveaux. Pour commencer, l'instauration d'une voie unique d'entrée en études de santé, donc supprimant les voies PASS/LAS, est tout à fait en accord avec les attentes des étudiants en pharmacie qui ont un réel besoin de lisibilité de l'entrée en santé. En effet, actuellement, le système PASS/LAS n'est pas facile à comprendre et peut rebuter certains étudiants pourtant intéressés par les filières de santé.

De plus, cette PPL propose une expérimentation de la première année d'accès direct en pharmacie. Au sein de l'Anepf, nous souhaitons une voie d'accès unique et commune à l'ensemble des filières Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie et Kiné (MMOPK). Nous sommes convaincus que le manque de visibilité de la pharmacie provient surtout d'un manque d'informations auprès des lycéens. Nous poursuivons donc nos actions de promotion des études et des métiers de la pharmacie

en collaboration avec les différents acteurs de la profession. Enfin, la PPL amène la création du statut de maître de stage universitaire, notamment pour la filière pharmaceutique. Ce statut s'inscrit dans nos revendications liées à la réforme du 3^e cycle, et garantira davantage d'accompagnement et une professionnalisation des étudiants en 6^e année officine entre autres. La manière dont sera délivré le statut, pour les maîtres de stage universitaires pharmaciens, sera sensiblement similaire au statut déjà existant pour les médecins. La rémunération reste encore à définir et nous y serons attentifs.

Qu'attendez-vous de la concertation nationale sur l'accès dans les études de santé, lancée par le gouvernement ?

Nous souhaitons construire un modèle d'entrée en études de santé viable, le plus égalitaire et accessible possible, avec l'ensemble des parties prenantes. Le système actuel étant encore source de disparités, organiser une refonte vers un modèle simplifié et source d'épanouissement est essentiel. Le bien-être et la qualité des enseignements sont au cœur de nos revendications. De plus, l'orientation étant un passage clé de l'entrée en études de santé, il faut que l'étudiant choisisse une filière de manière éclairée. Cela se

concrétiserait par un module de découverte des métiers qualitatif, avec l'intervention d'étudiants « filières » et de professionnels.

Le gouvernement a annoncé vouloir « construire un modèle unique de première année d'accès aux études de santé » d'ici 2027.

Quelles seront vos conditions ?

Nous défendons un modèle unique et commun à l'ensemble des filières avec une diminution du gâchis humain. Autrement dit, il faut que les étudiants puissent poursuivre leurs études après un échec à l'entrée en études de santé, car il est possible d'inclure la santé dans plusieurs autres disciplines, à l'instar du droit. Par ailleurs, nous ne souhaitons pas revoir la même précipitation que lors de la réforme PASS/LAS en 2020. Les universités doivent être guidées dans la mise en place de ce nouveau modèle. Il en est de même pour les antennes universitaires, dont l'ouverture dans chaque département se concrétise de plus en plus. La nécessité d'augmenter l'offre de soins dans certains territoires ne doit pas se faire au détriment d'un environnement d'études et de vie sain pour les étudiants, dans lequel la réussite académique est une priorité. •